

Le président de l'université de La Réunion

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D612-1-13 ;

Vu les propositions de l'UFR droit et économie ;

ARRETE

Article 1 : sont désignés en qualité de présidents et membres pour les commissions d'examen des vœux dans Parcoursup :

Licence mention AES - Campus du Tampon

Président : Jean-Marc RIZZO directeur de l'UFR droit et économie

Membres :

François HERMET directeur de département économie et gestion

Christophe DEPOORTERE responsable pédagogique de la filière AES nord

Fabrice YAFIL responsable pédagogique de la filière AES sud

Article 2 : La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Denis, le 04/04/2020

Le Président de l'Université de la Réunion



Pr. Frédéric MIRANVILLE

